

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 1**



**Engagement n° 1 :**

*Vérifier si la pratique de NICOR a changé depuis 2009 et, le cas échéant, donner la raison de ce changement. (Demandé par UC)*

*(Réf. : section 5 de la pièce HQD-11, document 2)*

**Réponse à l'engagement n° 1 :**

En février 2012, lors d'un entretien téléphonique avec NICOR Gas, celle-ci confirmait les résultats très positifs de cette mesure, depuis son implantation en 1999, sur les habitudes de paiement des clients, sur l'âge des comptes à recevoir et sur la dépense de mauvaises créances. L'entreprise la plaçait même parmi les mesures les plus porteuses en matière de recouvrement.

À la fin de l'année 2011, NICOR Gas a été acquise par AGL Resources, créant ainsi la plus importante entreprise de distribution de gaz naturel aux États-Unis, avec 4,5 millions de clients dans sept États. Pour la prochaine année, des efforts d'intégration organisationnelle considérables sont requis et la mesure a dû être suspendue pour une période indéterminée.

Nonobstant ce qui précède, NICOR Gas aura transmis les données de crédit de ses clients à TransUnion pendant près de 13 ans, confirmant la pertinence économique de la mesure.